



# Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 06-nov.-2018

Date de révision : 06-déc.-2018

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **Priority**

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-268

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30831 UN3082

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

**Aspect** Liquide blanc opaque

**État physique** Liquide

**Odeur** Inodore

### Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères de danger définis par la norme OSHA de communication des dangers 2012 (29 CFR 1910.1200) / Règlement du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Cependant, cette fiche de données de sécurité (FDS) contient des informations précieuses essentielles à la sécurité et à la bonne utilisation de ce produit. Cette FDS doit être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

### Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Florasulam	145701-23-1	4.83
Propylène glycol	57-55-6	5.82

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Si une intoxication est suspectée, contactez immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Apportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	Faire boire un verre d'eau par la personne si elle peut avaler. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Protection individuelle pour le secouriste</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Aucun connu.
------------------	--------------

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Notes au médecin</b>	Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun connu.
---	--------------

#### Dangers spécifiques du produit

Aucun danger particulier connu.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Pour les intervenants d'urgence** Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou d'autres plans d'eau. Si le ruissellement se produit, avertir les autorités si nécessaire. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser mécaniquement. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	Liquide blanc opaque	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Blanc		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.85	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	99.7°C	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

<b><u>Autres renseignements</u></b>		
Masse volumique apparente	1.035 g/ml	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Ingestion</b>	Ne pas avaler.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Florasulam 145701-23-1	>= 5000 mg/kg ( Rat )	>= 2000 mg/kg ( Rabbit )	>= 5 mg/L ( Rat ) 4 h
Propylène glycol 57-55-6	= 20 g/kg ( Rat )	= 20800 mg/kg ( Rabbit )	-

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
------------------------	--

### Mesures numériques de la toxicité

**DL50 orale aiguë (Rat):** >2000 mg/kg

**LD50 cutanée aiguë (Lapin):** >2000 mg/kg

**CL50 d'inhalation aiguë (Rat):** >5.6 mg/L

**Irritation de l'oeil:** Irritant au minimum

**Irritation cutanée:** Non irritant

**Sensibilisation cutanée:** pas un sensibilisant cutané

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Propylène glycol 57-55-6	19000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	51600: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 41 - 47: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 51400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 710: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 10000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance/Dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement.

### Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

### Mobilité

Non déterminé

### Autres effets nocifs

Non déterminé

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination des déchets</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Des codes de déchet doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application du produit.
<b>Emballages contaminés</b>	Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

#### DOT

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (Florasulam)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui.

#### IATA

<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (Florasulam)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui

#### IMDG

<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (Florasulam)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui

#### TMD

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (Florasulam)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINC	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Florasulam	X							
Propylène glycol	X	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :**

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

*EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

*ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

*IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

*KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

*PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

*AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Ne s'applique pas

**États-Unis - Réglementations des États****Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ne s'applique pas

**Numéro d'homologation des pesticides**

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30831

**Déclaration du produit antiparasitaire**

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA

**Étiquette du produit**

Lisez l'étiquette et la brochure avant d'utiliser  
Tenir hors de portée des enfants

**Différence entre la SDS et l'étiquette du produit**

	<b>Étiquette du produit</b>	<b>SDS</b>
<b>Mot d'alarme</b>	Attention Poison	Avertissement
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Peut causer une légère irritation des yeux	N/A

**16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Instabilité**

Non déterminé

**Dangers particuliers**

Non déterminé

**HMIS****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Dangers physiques**

Non déterminé

**Protection individuelle**

Non déterminé

**Date d'émission :**

06-nov.-2018

**Date de révision :**

06-déc.-2018

**Note de révision:**

nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**